Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8870849
Centre d'intérêt: 870

Les Cheminements particuliers de formation en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans : programme d'études, préparation au marché du travail / Direction générale des programmes, Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires. -- Version de mise à l'essai. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1988. 51 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Dans les écoles du Québec, on sait s'adapter. Code: 16-1536 ; 8889-769. Bibliogr.: p. 51.

ISBN 2-550-14628-X

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

Descripteur(s): Cheminement scolaire • Intégration sociale • Difficulté d'apprentissage • Programme d'études • Préparation à une carrière • Marché du travail • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Cheminement particulier de formation

Environ 20 % de sortants de l'école secondaire n'obtiennent pas de diplôme de fin d'études et quittent le système scolaire sans être suffisamment préparés à affronter les défis de la vie active et du marché du travail. Devant cette situation, le MEQ propose un cadre d'organisation de l'enseignement correspondant aux caractéristiques de ces jeunes. Ce cadre comprend un bloc consacré aux matières de formation générale incluant, notamment, un programme de préparation au marché du travail et un bloc d'insertion professionnelle. L'accent est mis sur une approche concrète où l'alternance école-travail favorise un réinvestissement progressif des apprentissages. Le document présente les orientations de ce programme, en décrit le contenu, indique les méthodes d'évaluation à appliquer et la durée du programme: 100 heures.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8870336

EDUQ
8870849

DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC

On sait s'adapter.

Les cheminements particuliers de formation en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans

Programme d'études
Préparation au marché du travail

VERSION DE MISE À L'ESSAI

Québec

EDUQ
8370849

Les cheminements particuliers de formation en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans

Programme d'études
Préparation au marché du travail

Version de mise à l'essai

Direction générale des programmes
Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN: 2-550-14628-X

Dépôt légal — quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

NOTE

À MOINS QUE LE CONTEXTE N'INDIQUE LE CONTRAIRE, LES DONNÉES FOURNIES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT CONCERNENT AUSSI BIEN LES FEMMES QUE LES HOMMES.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

1. INTRODUCTION 1

1.1 PROBLÉMATIQUE 3

1.1.1 SITUATION ACTUELLE 3

1.1.2 ÉLÉMENTS DE RÉFORME 4

2. ORIENTATIONS DU PROGRAMME 5

2.1 RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME 7

2.1.1 VALEURS PRIVILÉGIÉES 7

2.1.2 PRINCIPES DIRECTEURS 7

2.1.3 PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES 8

2.1.4 DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE 9

3. DESCRIPTION DU CONTENU DU PROGRAMME 11

3.1 TABLEAU SYNTHÈSE 13

3.2 OBJECTIFS TERMINAUX ET PONDÉRATION DU TEMPS 15

3.3 MODULE 1 - MONDE DU TRAVAIL 21

3.4 MODULE 2 - ÉCONOMIE: PRODUCTION ET CONSOMMATION 33

3.5 MODULE 3 - EXÉCUTION DU TRAVAIL 39

4. ÉVALUATION ET DURÉE DU PROGRAMME 45

5. BIBLIOGRAPHIE 49

1. INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1 PROBLÉMATIQUE

La technologie et l'automatisation font que la société est en perpétuelle évolution et qu'une scolarisation de plus en plus élevée est exigée. L'école doit orienter son action de telle sorte qu'elle puisse donner une réponse cohérente aux besoins des jeunes. Il s'ensuit que l'école, tout en se fixant des objectifs utilitaires, liés à la formation de la main-d'oeuvre, tente de donner aux jeunes une formation les préparant à jouer un rôle actif sur le marché du travail.

La Direction générale des programmes a constitué un comité de travail formé majoritairement de représentants du milieu scolaire dont le mandat était, entre autres, de formuler des recommandations relatives à l'organisation des cheminements particuliers de formation destinés aux élèves de 16 à 18 ans.

Déjà sensible aux besoins des jeunes, et s'appuyant sur les recommandations du comité de travail, le ministère de l'Éducation a entériné l'adoption d'un mode d'organisation visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes qui présentent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Ce mode d'organisation tient compte du fait que le Ministère a reconnu l'importance de la spécialisation en créant des programmes menant à un certificat d'études professionnelles (CEP) ou à un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Dans le cas des élèves qui ne peuvent être admissibles à l'une ou l'autre de ces filières de formation professionnelle, et pour qui le DES est également inaccessible, le Ministère a voulu leur offrir une formation répondant mieux à leurs caractéristiques et à des besoins réels du marché du travail, par des programmes menant à une attestation de capacité. Ces programmes sont articulés autour de l'alternance école-travail.

1.1.1 SITUATION ACTUELLE

Les difficultés qu'éprouvent certains jeunes deviennent de plus en plus visibles, compte tenu d'une volonté collective confirmée par le Ministère d'élever le niveau de la formation de base pour tous, de mettre en oeuvre le plan de relance de la formation professionnelle et d'accroître la qualification.

La fixation des seuils d'accès aux filières conduisant au DEP, au CEP a mis en lumière le fait que de nombreux élèves sont en difficulté à l'école secondaire. Le relèvement du niveau de la formation professionnelle vient, à toutes fins utiles, poser le dernier jalon d'un régime pédagogique comportant des exigences plus fortes.

Au fur et à mesure de la disparition de la formation professionnelle courte et de l'implantation des nouvelles filières de la formation professionnelle, on devra répondre à des besoins d'élèves en difficulté antérieurement placés dans ces filières de formation.

Des données de la Direction générale de la recherche et du développement indiquent que plus de 28 p. 100 de sortants de l'école secondaire

n'obtiennent pas de diplôme de fin d'études et quittent le système scolaire sans être suffisamment préparés à affronter les défis de la vie active et du marché du travail[1].

Le jeune qui abandonne l'école avant d'atteindre un DES, un DEP ou un CEP risque de rencontrer des difficultés à s'intégrer au monde du travail. Il faut donc le préparer à rechercher un emploi, à l'occuper adéquatement et à le maintenir.

Cette situation engage tous les agents de l'éducation dans l'application de solutions qui sauront répondre aux besoins de ce jeune tout en considérant les exigences des employeurs éventuels.

1.1.2 ÉLÉMENTS DE RÉFORME

Devant cette situation, le ministère de l'Éducation a proposé un cadre d'organisation de l'enseignement correspondant aux caractéristiques de ces jeunes. Ce cadre comprend un bloc consacré aux matières de formation générale incluant, notamment, un programme de préparation au marché du travail et un bloc d'insertion professionnelle. L'accent est mis sur une approche concrète où l'alternance école-travail favorise un réinvestissement progressif des apprentissages.

Conformément aux orientations retenues, ce programme doit aider l'élève à s'assumer de façon autonome et responsable. Il développera des comportements répondant aux exigences des employeurs, ce qui l'aidera à s'adapter à un milieu de travail où les conditions sont souvent difficiles.

---

1. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement. Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1987, p. 36-37.

2. ORIENTATIONS DU PROGRAMME

2. ORIENTATIONS DU PROGRAMME

2.1 RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME

Le programme de préparation au marché du travail, tout comme les autres programmes de cheminement particulier de formation proposés aux jeunes de 16 à 18 ans, doit assurer à l'élève la formation de base essentielle à l'exercice d'une vie active et autonome. C'est ainsi qu'il respecte les valeurs individuelles et collectives dont s'inspire l'enseignement secondaire.

2.1.1 VALEURS PRIVILÉGIÉES

Le programme de préparation au marché du travail privilégie certaines valeurs: l'autonomie, le travail bien fait ainsi que le respect de soi, des autres et de l'environnement.

o Autonomie

L'autonomie est une valeur fondamentale pour tout jeune qui aspire s'intégrer harmonieusement au monde des adultes et, bien sûr, au monde des travailleurs.

Connaissances, habiletés, attitudes particulières sont autant d'éléments à considérer dans la formation à lui donner pour pour qu'il satisfasse aux exigences de la fonction sociale et de l'emploi qu'il occupera à court terme.

o Qualité du travail

Tout travail pour satisfaire aux exigences du marché de l'emploi et pour être source de valorisation pour le travailleur doit respecter certains standards de qualité.

Une bonne connaissance du monde du travail, des règles qui le régissent, des conditions d'exercice d'un emploi, aidera l'élève à s'intégrer plus facilement au monde du travail.

La démarche proposée amènera graduellement l'élève à découvrir et à apprécier la valeur du travail bien fait comme moyen de satisfaction personnelle.

o Respect de soi, des autres et de l'environnement

Le programme permettra au jeune de prendre conscience de ce qu'il est et de son importance, de la nécessité de communiquer convenablement avec les autres et d'acquérir des attitudes et des comportements appropriés; il sera ainsi amené à intégrer des connaissances et des habiletés conformes aux règles de santé et de sécurité au travail.

Le milieu de travail constitue une autre préoccupation essentielle à considérer dans la formation du jeune. Cet élément du programme lui permettra, entre autres, de mesurer l'importance qu'il devra accorder au respect des équipements qu'il utilisera d'abord comme stagiaire et, éventuellement, comme travailleur responsable.

2.1.2 PRINCIPES DIRECTEURS

Le programme vise essentiellement la formation intégrale des jeunes de 16 à 18 ans. Cette formation deviendra possible par l'acquisition de connaissances ainsi que par le développement d'habiletés et d'attitudes que requiert le monde du travail.

Les domaines touchés sont: l'organisation du monde du travail, de l'économie et des exigences liées à l'accomplissement d'un travail.

L'approche privilégiée est pragmatique et axée sur le vécu de l'élève.

L'intérêt, la motivation et la participation de l'élève suscités par le programme de préparation au marché du travail trouveront leurs compléments dans les différents stages de formation qui lui seront proposés.

Un tel processus favorisera notamment un recours constant à des apprentissages plus significatifs, puisque l'élève y trouvera une application dans son quotidien.

Le programme vise à faire ressortir le rôle social du futur travailleur. A ce titre, il devra pour s'épanouir, établir de bonnes relations avec son milieu immédiat et son milieu de travail où la compréhension et le respect mutuel deviennent des attitudes à adopter.

Le programme vise à faciliter le passage du jeune de la vie scolaire à la vie de travailleur responsable et à l'amener progressivement à assumer pleinement ce rôle.

Une attention particulière est accordée au développement d'attitudes que requiert le monde du travail. La notion de valeur et de responsabilité revêtent ici une grande importance. Comme les compétences utilisées sur le marché du travail impliquent une certaine aptitude à raisonner, la démarche d'apprentissage tendra à amener le jeune à penser de façon ordonnée pour résoudre des problèmes auxquels il aura à faire face.

2.1.3 PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

o Cohérence

Le programme de préparation au marché du travail définit les responsabilités du travailleur responsable et permet d'aborder une série de thèmes qui servent de compléments aux autres programmes d'études proposés. Les thèmes communs ainsi traités favorisent des activités d'apprentissage plus signifiantes pour l'élève et répondent à un ensemble de besoins dont il faut tenir compte en vue de son développement intégral.

o Signifiance

Le développement de comportements de travailleur autonome recherché par le programme repose avant tout sur le choix d'activités d'apprentissage et la préparation de mises en situation signifiantes pour l'élève c'est-à-dire rejoignant ses besoins, ses intérêts immédiats. Dans ce sens, la formation pratique donnée selon le mode d'alternance école-travail constitue une source importante d'expériences que l'enseignant aura avantage à exploiter.

De plus, l'utilisation de procédés diversifiés: études de cas, jeux de rôles, discussions, permettront de soutenir la motivation du jeune et l'amèneront, souvent à son insu, à la vérification de connaissances ainsi qu'à l'application de notions se rapportant aux composantes du programme.

Le goût d'explorer davantage, l'initiative dans la recherche de solutions de problèmes, les échanges de

vues avec ses compagnons de classe sont d'autres manifestations possibles à considérer comme retombées positives de l'application de ce principe.

o **Transférabilité et continuité**

Les objectifs du programme sont vus au cours de la première année du cheminement de 2 ans mais la consolidation, l'objectivation et l'intégration des apprentissages se poursuivent durant toute la formation par le moyen des stages à l'interne ou à l'externe.

L'application de cette démarche que la période de retour-stage vient renforcer, permettra d'atteindre les objectifs visés et même de les dépasser.

2.1.4 DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le programme de préparation au marché du travail met en évidence une conception de l'apprentissage qui doit amener l'élève à se sentir responsable de ses progrès et de son développement. Cette démarche en trois temps est conforme à l'application des nouveaux programmes d'études:

- une étape de préparation à la situation d'apprentissage;
- une étape de réalisation de la situation d'apprentissage;
- une étape d'intégration de la situation d'apprentissage.

Cette démarche devra favoriser les liens entre les expériences proposées à l'élève et les objectifs du programme. Graduellement, l'élève acquerra non seulement des connaissances et des techniques, mais il en connaîtra le pourquoi et le comment pour mieux les transposer dans des comportements de travailleur efficace et heureux dans l'accomplissement d'une fonction simple de travail.

De plus, le respect de cette démarche pédagogique favorisera chez l'élève l'apprentissage et l'intégration d'un processus de résolution de problèmes qu'il pourra appliquer à toute situation de la vie courante.

3. DESCRIPTION DU CONTENU DU PROGRAMME

TABLEAU - SYNTHÈSE

Raison d'être du programme

Le cours de préparation au marché du travail vise à offrir au jeune de 16 à 18 ans une vue générale du monde du travail et à lui permettre de devenir un travailleur responsable et autonome.

But du programme

Amener le jeune de 16 ans et plus, par l'acquisition de connaissances essentielles et par le développement d'habiletés, à accéder au marché du travail et à s'y maintenir.

Valeurs privilégiées

- autonomie
- qualité du travail
- respect de soi, des autres et de l'environnement

Principes méthodologiques

- cohérence
- signifiance
- transférabilité et continuité

Démarche pédagogique

OBJECTIFS GÉNÉRAUX
Le jeune devra:

développer une connaissance fonctionnelle de l'organisation du monde du travail	comprendre qu'il est, lui aussi, un acteur de la structure socio-économique	exécuter un travail selon les attentes d'un employeur dans un contexte assurant sa sécurité
Objectifs terminaux(8)	Objectifs terminaux(4)	Objectifs terminaux(5)
Évaluation sommative et formative	Évaluation sommative et formative	Évaluation sommative et formative
Objectifs intermédiaires	Objectifs intermédiaires	Objectifs intermédiaires
Contenu notionnel	Contenu notionnel	Contenu notionnel

( ) Nombre d'objectifs

OBJECTIFS TERMINAUX
ET
PONDÉRATION DU TEMPS
DU PROGRAMME
DE PRÉPARATION AU MARCHÉ
DU TRAVAIL

PONDÉRATION

MODULE 1 "MONDE DU TRAVAIL"

Objectif général: L'élève devra développer une connaissance fonctionnelle de l'organisation du monde du travail

UNITÉ 1	UNITÉ 2	UNITÉ 3	UNITÉ 4	UNITÉ 5	UNITÉ 6	UNITÉ 7	UNITÉ 8
Milieux de travail	Secteurs d'activités	Regroupement de travailleurs	Entreprises	Lois du travail	Recherche d'emploi	Rémunération	Services d'aide
4 obj. interm.	3 obj. interm.	6 obj. interm.	3 obj. interm.	2 obj. interm.	3 obj. interm.	3 obj. interm.	5 obj. interm.
3 %	3 %	5 %	5 %	5 %	8 %	6 %	6 %

PONDÉRATION

MODULE 2 "ÉCONOMIE"

Objectif général: L'élève devra comprendre qu'il est, lui aussi, un acteur de la structure socio-économique

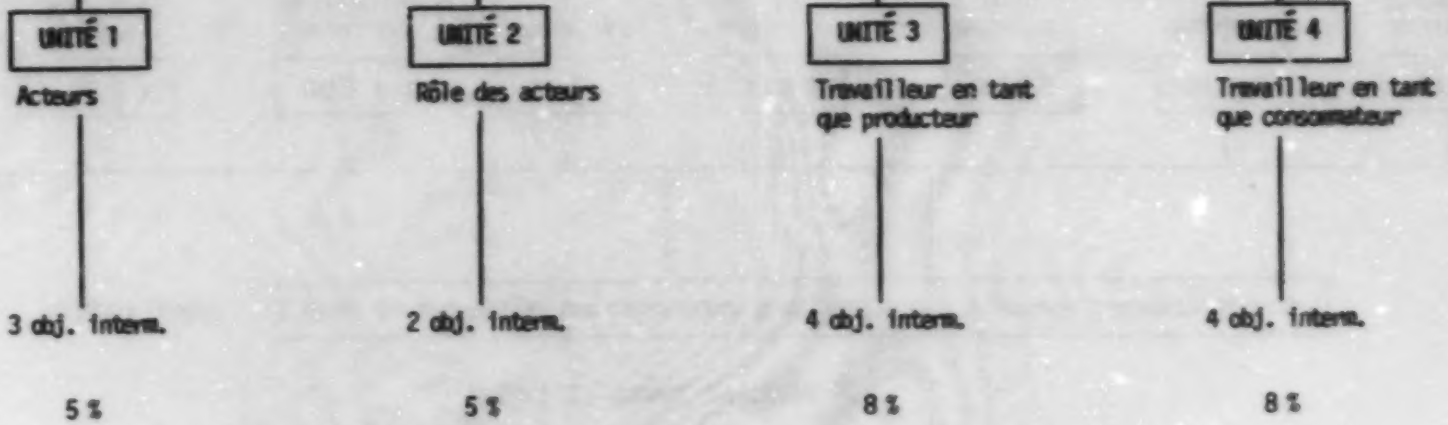

PONDÉRATION

MODULE 3 "EXÉCUTION D'UN TRAVAIL"

Objectif général: L'élève devra exécuter un travail en fonction des attentes d'un employeur et dans un contexte assurant sa sécurité

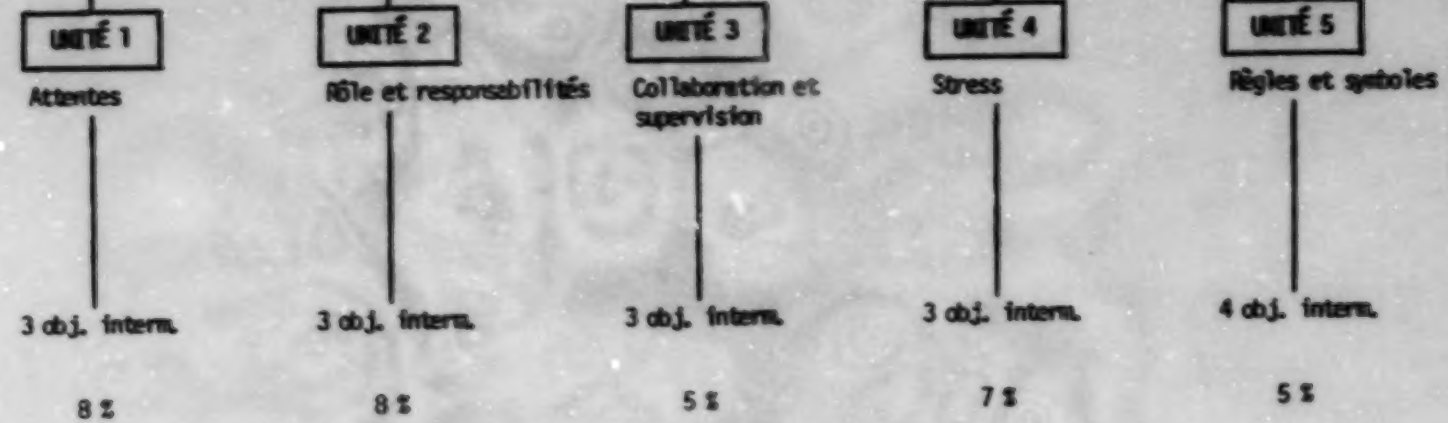

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

Objectif général:

L'élève devra développer une connaissance fonctionnelle de l'organisation du monde du travail.

Objectifs terminaux:

1.1 - Décrire les principaux milieux de travail.

1.2 - Reconnaître les emplois accessibles en vue de l'insertion professionnelle, selon les grands secteurs d'activités économiques régionales.

1.3 - Décrire les modes de regroupement des travailleurs.

1.4 - Expliquer la structure générale d'une entreprise, les principales fonctions et responsabilités des agents qu'on y trouve.

1.5 - Indiquer les lois et règlements qui régissent le monde du travail.

1.6 - Produire le plan d'une démarche personnelle d'entrée sur le marché du travail.

1.7 - Connaître les différentes formes de rémunération du monde du travail.

1.8 - Décrire les différents services accessibles aux travailleurs en cas de perte ou de recherche d'un emploi.

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 1: MILIEUX DE TRAVAIL

Objectif terminal: 1.1 Décrire les principaux milieux de travail

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
1.1.1	Nommer le plus grand nombre possible de milieux de travail	- Milieux de travail: - nature -entreprise -établissement -ferme -commerce -usine, etc.
1.1.2	Situer géographiquement ces milieux de travail	- Répartition géographique: - internationale - nationale - régionale - locale
1.1.3	Nommer quelques professions ou métiers se rapportant à ces différents milieux de travail	- Professions - ferme (exemple): -agriculteur -garçon de ferme, etc. - usine (exemple): -ingénieur -dessinateur -ouvrier spécialisé -manoeuvre -concierge -secrétaire, etc.
1.1.4	Énoncer des exigences particulières à chaque profession d'un milieu de travail	- Exigences: - formation générale - activités physiques - conditions d'ambiance - préparation professionnelle, etc.

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 2: SECTEURS D'ACTIVITÉS

Objectif terminal: 1.2 Reconnaître les emplois accessibles en vue de l'insertion professionnelle, selon les grands secteurs d'activités économiques régionales

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
1.2.1	Trouver les principaux secteurs d'activités économiques régionales	- Secteurs d'activités: - agro-alimentation - foresterie - meuble et bois - mines - textile - imprimerie - transport - commerce - services publics et gouvernementaux - hébergement et restauration - communication, etc.
1.2.2	Nommer différents emplois que génèrent ces secteurs d'activités	- Emplois - foresterie (exemple): -bûcheron -agent de conservation -contrôleur -trieur -mesureur -opérateur de machines -manoeuvre, etc.
1.2.3	Déterminer différents emplois pouvant répondre aux caractéristiques de l'insertion sociale et professionnelle	- Caractéristiques - qualification minimale - habiletés génériques - conditions de travail - exigences particulières, etc. - Concept de capacité - tâche - activités - opérations - conditions de réalisation - rendement attendu

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 3: REGROUPEMENT DE TRAVAILLEURS

Objectif terminal: 1.3 Décrire les modes de regroupement des travailleurs

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
1.3.1	Nommer les types de regroupement de travailleurs	- Types de regroupement: - syndicat - association
1.3.2	Définir les formes de regroupement de travailleurs	- Définition: - syndicat - association
1.3.3	Nommer ler raisons de la naissance et du développement du mouvement syndical au Québec	- Syndicalisation: - origine - évolution, etc. - Regroupement des syndicats en centrales - CEQ - CSN - CSD - FTQ
1.3.4	Distinguer les points d'intérêt commun à tout regroupement de travailleurs	- Buts: - sécurité - négociation - protection, etc.
1.3.5	Connaître différents termes couramment utilisés dans le monde syndical	- Définition: - syndicat - syndiqué - assemblée générale - conseil exécutif - délégué - conseil syndical - convention collective - clause - négociation - grief - cotisation syndicale, etc.

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 3: REGROUPEMENT DE TRAVAILLEURS

Objectif terminal: 1.3 Décrire les modes de regroupement des travailleurs (suite)

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.3.6 Connaître le rôle et les responsabilités des syndicats	Rôle et responsabilités - Contrat de travail -Définition -Types: -convention collective -décret -Contenu: -attentes -rémunération -durée, etc. -Santé et sécurité du travail -information -formation -Syndicalisation -adhésion -information -représentation

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 4: ENTREPRISES

Objectif terminal. 1.4 Expliquer la structure générale d'une entreprise, les principales fonctions et responsabilités des agents qu'on y trouve

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
1.4.1	Nommer, dans l'entreprise, les personnes chargées des services suivants: . l'embauche . l'administration . la planification . la coordination . la production	- propriétaire - directeur du personnel - gérant, etc.
1.4.2	Définir le rôle et les responsabilités des employés d'une entreprise	- président - gérant - directeur - contremaître - chef de secteur - chef d'équipe - employé, etc.

1.4.3	Déterminer des problèmes sur lesquels le travailleur peut être appelé à faire connaître ses besoins ou à émettre une opinion	- Contrat de travail
		  - élaboration
		  - négociation
		  - application
		
		- Santé et sécurité du travail
		  - information
		  - formation
		  - supervision
		  - prévention
		  - avis
		
		- Syndicalisation
		  - information

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 5: LOIS DU TRAVAIL

Objectif terminal: 1.5 Indiquer les lois et règlements qui régissent le monde du travail

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.5.1 Nommer les lois et règlements qui régissent le monde du travail	- Législation et réglementation - d'encadrement: -syndicat -convention collective -association -corporation -comités paritaires - de régie: -code du travail -salaire minimum -accidents du travail -rentes du Québec -santé et sécurité
1.5.2 Reconnaître dans ces lois et règlements les principaux éléments qui fixent les modalités de gestion du travail	- Aspects - salaire - horaire - congés - vacances - licenciements - accidents - santé - sécurité, etc.

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 6: RECHERCHE D'EMPLOI

Objectif terminal: 1.6 Produire le plan d'une démarche personnelle d'entrée sur le marché du travail

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.6.1 Nommer les principaux organismes qui offrent à la population des services d'aide à l'emploi	- Organismes: - gouvernementaux -fédéral -Centre d'emploi Canada CEC -provincial -Centre Travail-Québec CTQ -Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec CSST - régionaux -Centre de placement -Bureau du personnel des entreprises, etc. - locaux -Services de placement des commissions scolaires, etc.
1.6.2 Énumérer les différents services offerts par ces organismes	- Service - information - offres d'emploi - offres de services - statistiques - orientation - formation
1.6.3 Décrire les étapes qu'il faudra suivre pour préparer son entrée sur le marché du travail	- Étapes - Identité -goûts -aptitudes - Assurance sociale -but -demande

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 6: RECHERCHE D'EMPLOI

Objectif terminal: 1.6 Produire le plan d'une démarche personnelle d'entrée sur le marché du travail (suite)

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.6.3 (suite)	- Dossier personnel -curriculum vitae -types -contenu -présentation - Lettre de présentation - Offre de services -goûts -préférences -présentation - Entrevue -attitudes -techniques -Recherche d'emploi -où? -quand? -comment?

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 7: RÉMUNÉRATION

Objectif terminal: 1.7 Connaître les différentes formes de rémunération dans le monde du travail

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
1.7.1	Nommer les différentes formes de rémunération sur le marché du travail	- Rémunération - formes -à forfait -à commission -à salaire fixe -horaire -quotidien -hebdomadaire, etc.
1.7.2	Connaître les différentes parties d'un chèque de paie	- Gains - bruts - nets - Déductions - obligatoires - facultatives
1.7.3	Distinguer, pour chacune des parties, les différents éléments qui y sont groupés	- Chèque de paie - gains -bruts -nets - déductions -obligatoires -impôts -fédéral -provincial -Régie des rentes du Québec RRQ -Régie de l'assurance-maladie du Québec RAMQ -assurance-chômage -facultatives et conditionnelles -fonds de pension -obligation d'épargne -syndicales (formule Rand) -assurance-groupe, etc.

MODULE 1

MONDE DU TRAVAIL

UNITÉ 8: SERVICES D'AIDE

Objectif terminal: 1.8 Décrire les différents services accessibles aux travailleurs en cas de perte ou de recherche d'un emploi

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
1.8.1	Nommer les deux grands organismes chargés d'aider les travailleurs sans emploi.	- Organismes: - fédéral -Centre d'emploi Canada CEC - provincial -Centre Travail-Québec CTQ
1.8.2	Définir les principaux services offerts aux travailleurs par ces organismes	- Services: - accueil - orientation - formation - offre et demande d'emploi - méthode de recherche d'emploi - prestations
1.8.3	Définir le chômage	- Perte d'emploi - Travailleur admissible
1.8.4	Énumérer quelques facteurs qui influencent le taux de chômage	- Facteurs de fluctuation: - climatique -saisonnier - géographique -national -régional -local -économique -par secteur d'activités -par métier ou profession
1.8.5	Expliquer les modalités législatives et réglementaires permettant de bénéficier de ces services	- Prestations possibles - Critères d'admissibilité - Délais - Pénalités

MODULE 2

ÉCONOMIE: PRODUCTION ET CONSOMMATION

Objectif général:

L'élève devra comprendre qu'il est, lui aussi, un acteur de la structure socio-économique.

Objectifs terminaux:

2.1 - Connaître les principaux acteurs de la structure économique.

2.2 - Décrire le rôle des acteurs de la structure économique.

2.3 - Expliquer qu'un travailleur apporte sa contribution au développement du système socio-économique en tant que producteur.

2.4 - Expliquer qu'un travailleur apporte sa contribution au développement du système socio-économique en tant que consommateur.

MODULE 2

ÉCONOMIE

UNITÉ 1: ACTEURS

Objectif terminal: 2.1 Connaître les principaux acteurs de la structure économique.

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.1.1 Nommer les principaux acteurs de la structure économique.	- Liste d'acteurs - Gouvernements -fédéral -provincial -municipal - Entreprises -de production -de consommation - Chambre de commerce - Conseil du patronat - Syndicats - Travailleurs - Consommateurs
2.1.2 Expliquer les principaux objectifs visés par les différents groupes d'acteurs de la structure socio-économique.	- Associations - de consommateurs - de travailleurs - Coopératives - de logement - de propriétaires
2.1.3 Décrire les caractéristiques de la population active.	- Caractéristiques - âge - sexe - niveau d'études - secteur d'activités

MODULE 2

ÉCONOMIE

UNITÉ 2: RÔLE DES ACTEURS

Objectif terminal: 2.2 Décrire le rôle des acteurs de la structure économique.

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel

2.2.1 Décrire le rôle des différents participants à la production.	- Gouvernements
	  - législateur
	  - contrôleur
	  - surveillant
	  - employeur
	- Entreprises
	  - producteurs
	  - vendeurs
	- Individus
	  - producteurs
	  - vendeurs
	  - serveurs
	  - travailleurs

2.2.2 Décrire le rôle des différents participants à la consommation.	- Gouvernement
	  - achat de produits fabriqués
	  - achat de services
	- Entreprises
	  - achat de matière première
	  - achat de produits fabriqués
	  - achat de services
	- Usagers
	  - achat de produits
	  - achat de services
	  - usagers de services publics

MODULE 2

ÉCONOMIE

UNITÉ 3: TRAVAILLEUR EN TANT QUE PRODUCTEUR

Objectif terminal: 2.3 Expliquer qu'un travailleur apporte sa contribution au développement du système socio-économique en tant que producteur

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
2.3.1	Nommer les deux grandes catégories d'entreprises	Catégories 1) Production: - usine - fabrique - atelier, etc. 2) Services ou distribution: - concessionnaire - détaillant - restaurant - hôpital - fonction publique - compagnie d'assurances, etc.
2.3.2	Établir les liens entre différents types d'acteurs de la structure socio-économique	- travailleur - secteur - direction - entreprise - groupe d'entreprises - communauté locale - communauté régionale, etc.
2.3.3	Établir la liste des critères qui permettent de juger de la rentabilité des acteurs aux différents échelons de la structure socio-économique	Critères . rapport qualité-prix . produit concurrentiel . rapport offre-demande . rendement, etc.
2.3.4	Montrer l'importance de chaque travailleur dans une entreprise	Complémentarité des tâches au sein de l'équipe de travail et conséquences sur l'objet produit ou le service offert ainsi que sur le maintien de l'emploi

MODULE 2

ÉCONOMIE

UNITÉ 4: TRAVAILLEUR EN TANT QUE CONSOMMATEUR

Objectif terminal: 2.4 Expliquer qu'un travailleur apporte sa contribution au développement du système socio-économique en tant que consommateur

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
2.4.1	Distinguer entre besoins primaires et besoins secondaires	Besoins primaires - nourriture - logement - vêtement Besoins secondaires Tout ce qui n'est pas un besoin primaire et qui peut être considéré comme un luxe: - télévision - automobile - décoration, etc.
2.4.2	Se considérer comme un consommateur devant satisfaire ses besoins	Pour satisfaire ses besoins, un individu doit: 1) acheter des produits et des biens de consommation 2) louer ou acheter des biens ou des services 3) utiliser des services publics ou parapublics
2.4.3	Énumérer des facteurs pouvant influencer le marché d'un produit, d'un bien ou d'un service de consommation	Les effets seront fonction - du choix du produit, du bien ou du service - de l'origine du produit, du bien ou du service - du respect d'une politique locale ou régionale d'achat - du coût du produit, du bien ou du service - de la qualité du produit, du bien ou du service, etc.

MODULE 2

ÉCONOMIE

UNITÉ 4: TRAVAILLEUR EN TANT QUE CONSOMMATEUR

Objectif terminal: 2.4 Expliquer qu'un travailleur apporte sa contribution au développement du système socio-économique en tant que consommateur (suite)

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.4.4 Expliquer quelques effets de ses habitudes de consommateur sur le système socio-économique	Effets possibles: . déstabilisation . augmentation du coût de certains produits ou services . développement ou fermeture d'entreprises . augmentation ou diminution du chômage, etc.

MODULE 3

EXÉCUTION D'UN TRAVAIL

Objectif général:

L'élève devra exécuter un travail en fonction des attentes d'un employeur et dans un contexte assurant sa sécurité.

Objectifs terminaux:

3.1 - Expliquer les principales attentes d'un employeur à l'égard d'un employé.

3.2 - Définir les rôles et les responsabilités d'un travailleur.

3.3 - Décrire les différentes formes de collaboration et de supervision dans le monde du travail.

3.4 - Connaître les principales sources de stress en milieu de travail.

3.5 - Décrire les règles et les symboles de la sécurité dans le monde du travail.

MODULE 3

EXÉCUTION D'UN TRAVAIL

UNITÉ 1: ATTENTES

Objectif terminal: 3.1 Expliquer les attentes minimales d'un employeur à l'égard d'un employé

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
3.1.1	Nommer les principaux objets sur lesquels peuvent porter les attentes d'un employeur à l'égard d'un employé.	Objets d'attentes: - horaire - tenue vestimentaire - langage - attitudes - relations interpersonnelles - relations avec l'autorité - disponibilité - autonomie - esprit d'initiative - maturité, etc.
3.1.2	Montrer les différences que des employeurs peuvent avoir relativement à certains objets d'attentes.	Voir objets d'attentes ci-dessus Ex.: - Types d'horaire - Tenue vestimentaire -uniforme -tenue de ville - Équipement de sécurité -de qualité conforme -de qualité supérieure, etc.
3.1.3	Établir des liens entre les attentes d'un employeur et les critères de sélection qu'il utilise pour l'embauche de ses employés.	Critères de sélection: - formation - comportement - attitudes - polyvalence - adaptabilité - tenue vestimentaire - disponibilité, etc.

MODULE 3

EXÉCUTION D'UN TRAVAIL

UNITÉ 2: RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Objectif terminal: 3.2 Définir les rôles et les responsabilités d'un travailleur

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
3.2.1	Distinguer les différents types de contrat de travail liant un employeur et un employé.	Contrat de travail: . contrat simple . convention collective . décret
3.2.2	Ordonner les actions qu'un travailleur doit accomplir pour exécuter son travail de façon sécuritaire.	. S'informer des règles et des programmes de santé et sécurité du travail . Se conformer aux règles et aux programmes de santé et sécurité du travail . Signaler les sources de dangers réels ou potentiels . Collaborer au plan d'ensemble de l'entreprise
3.2.3	Comparer les droits et les responsabilités d'un employeur et d'un employé.	En fonction des lois et des règlements en vigueur: - salaire minimum - droit de regroupement - santé et sécurité du travail - congés - vacances, etc.

MODULE 3

EXÉCUTION D'UN TRAVAIL

UNITÉ 3: COLLABORATION ET SUPERVISION

Objectif terminal: 3.3 Décrire les différentes formes de collaboration et de supervision dans le monde du travail.

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel

3.3.1	Énumérer les principaux regroupements possibles pour l'exécution d'un travail.	- Types de regroupement
		  - jumelage
		  - triade
		  - en équipes

3.3.2	Comparer les raisons qui justifient le choix d'un regroupement.	Raisons d'ordre
		  - économique
		  - organisationnel
		  - social
		  - affectif

3.3.3	Dégager les effets positifs de la supervision exercée au sein d'une entreprise.	Effets positifs
		  - restructuration des équipes de travail
		  - amélioration des équipements
		  - plan de formation
		  - révision des plans de santé et sécurité en vigueur
		  - modifications de tâches
		  - réaménagement des horaires de travail, etc.

MODULE 3

EXÉCUTION D'UN TRAVAIL

UNITÉ 4: STRESS

Objectif terminal: 3.4 Connaître les principales sources de stress en milieu de travail.

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel
3.4.1	Décrire quelques symptômes de stress.	- Indices - accélération du rythme cardiaque - mains moites - bouffée de chaleur - respiration difficile - tremblement . mains . voix
3.4.2	Indiquer les sources du stress au travail.	- Sources de stress - conditions de travail - attitudes des camarades - fatigue - mauvaise alimentation - relations interpersonnelles tendues - incapacité de répondre aux exigences de son travail
3.4.3	Discuter de moyens concrets pour diminuer les effets du stress.	- Moyens - exercices respiratoires - confiance - demande d'aide - détente - activités de loisirs - soins médicaux appropriés - échange de vues, etc.

MODULE 3

EXÉCUTION D'UN TRAVAIL

UNITÉ 5: RÈGLES ET SYMBOLES

Objectif terminal: 3.5 Décrire les règles et les symboles de la sécurité dans le monde du travail.

Objectifs intermédiaires		Contenu notionnel

3.5.1	Nommer les principales sources d'information relatives à la sécurité du travail.	- Sources d'information
		  - Commission de la santé et de la sécurité du travail C.S.S.T.
		  - entreprises
		  - syndicats
		  - services de santé

3.5.2	Indiquer les principaux dangers communs à plusieurs secteurs d'activité ainsi que les symboles correspondants.	- Dangers et symboles
		  - incendies
		  - circulation
		  - explosions
		  - produits chimiques
		  - déplacement de poids, etc.

3.5.3	Décrire les principaux types de blessures dont peut être victime un travailleur ainsi que les premiers gestes à faire pour le secourir.	- Types de blessures
		  - brûlure
		  - fracture
		  - asphyxie
		  - hémorragie
		  - engelure
		  - intoxication, etc.
		
		- Gestes à faire:
		  - assurer une intervention rapide selon les règles établies en cas d'urgence
		  - demander de l'aide

3.5.4	Énumérer les principaux moyens de communication utilisés dans les entreprises pour prévenir les accidents de travail.	- Moyens de communication
		  - sonore
		  - lumineux
		  - gestuel
		  - verbal
		  - visuel, etc.

4. ÉVALUATION ET DURÉE DU PROGRAMME

4. ÉVALUATION

4.1 L'ÉVALUATION

Le programme de préparation au marché du travail vise la maîtrise de connaissances, d'habiletés essentielles et de comportements facilitant l'accès et le maintien dans l'emploi. Atteindre cet objectif suppose que l'évaluation ait sa place au coeur de la démarche d'apprentissage et de la démarche pédagogique.

Dans cette optique, l'évaluation vise essentiellement à permettre à l'élève de se situer de façon régulière dans son acquisition de connaissances et son développement d'habiletés. Elle permet également à l'enseignant soucieux de la considérer, de revoir l'ensemble de ses interventions et de les modifier de façon à mieux atteindre les objectifs visés.

4.1.1 L'ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation formative s'inscrit dans une perspective d'aide immédiate à l'élève. Son rôle est double: déceler où et en quoi un élève éprouve des difficultés de manière à permettre une correction appropriée, enregistrer les réussites afin de provoquer le renforcement des comportements et des attitudes efficaces.

Grâce à l'évaluation, l'enseignant peut prendre des décisions rapides et pertinentes qui pourraient se traduire:
- par une planification pédagogique modifiée;
- par l'amélioration de ses stratégies d'enseignement;
- par l'adoption d'une attitude qui, selon le cas, encourage, stimule ou soutient les élèves.
- par l'enrichissement du milieu éducatif.

Les décisions qui découlent de l'évaluation formative sont essentiellement d'ordre pédagogique.

L'évaluation formative favorise donc l'intervention préventive. Elle fournit à l'enseignant une rétroaction immédiate et constante, occasion pour lui d'un renouvellement permanent de sa manière d'enseigner. Elle aide l'élève à se donner une méthode de travail personnelle, adaptée à sa manière d'apprendre.

L'enseignant devra prévoir les objets d'évaluation, les temps d'évaluation et les divers procédés qu'il utilisera à cette fin.

4.1.2 L'ÉVALUATION SOMMATIVE

L'évaluation sommative permet de faire le bilan d'un ensemble de tâches d'apprentissage effectuées en rapport avec un groupe d'objectifs terminaux.

Les décisions relatives à ce type d'évaluation sont davantage d'ordre administratif. Elles peuvent aider à déterminer dans quelle mesure l'élève est prêt à faire face au marché du travail, c'est-à-dire:
- à rechercher un emploi;
- à se maintenir dans un emploi;
- à améliorer sa condition de travailleur.

L'évaluation porte sur:
- le degré d'acquisition des connaissances;

- le degré de maîtrise des habiletés;
- l'état de développement des comportements attendus, en rapport avec un groupe d'objectifs terminaux du programme.

4.2 DURÉE DU PROGRAMME

Le programme de préparation au marché du travail est d'une durée de 100 heures et d'une valeur de 4 crédits. La nature du programme peut faire en sorte que le nombre d'heures proposé soit dépassé et que la période de consolidation des apprentissages s'étende sur toute la durée de la formation et plus particulièrement à l'occasion de la réalisation de stages en entreprise.

5. BIBLIOGRAPHIE

5. BIBLIOGRAPHIE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Dans la série "Éléments de docimologie", les fascicules suivants:
N° 1 L'évaluation pédagogique: une démarche (16-7264);
N° 3 L'évaluation formative (16-7266);
N° 4 L'évaluation sommative (16-7267).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire (28-1897), Direction générale de la recherche et du développement, Québec, 1987, 48 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Les cheminements particuliers de formation en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans, Guide d'organisation (16-1530), Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, Québec, 1988, 90 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Rapport sur l'état de la situation et propositions pour les cheminements particuliers de formation pour les jeunes de 16 ans et plus, Direction générale des programmes, Québec, 1987.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programme d'études, Secondaire, Éducation au choix de carrière (16-3800), Direction générale du développement pédagogique, Québec, 1981, 90 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programme d'études, Secondaire, Éducation économique (16-3661), Direction générale du développement pédagogique, Québec, 1982.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

15-1536
8869-769